



REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Marché public de Travaux

1- Identification du pouvoir adjudicateur

Le Département de l'Aude
Division Territoriale du Pays Carcassonnais

Adresse :

Conseil Général de l'Aude Hôtel du Département 11855 CARCASSONNE Cedex 9	Téléphone : 04-68-11-68-11
---	-----------------------------------

2- Objet du marché

Lot n°1 - Lot unique

Objet du marché	n°13S0011 - RD 9 - Elargissement et mise en sécurité du PR 7+595 au PR 15+888
Code (s) CPV	45233140-2 - Travaux routiers Objet principal

3- Références et procédure

Procédure de passation	Procédure adaptée - articles 26-II-5 et 28 du Code des Marchés Publics Le marché à intervenir est un Marché public de Travaux
-------------------------------	---

4- Caractéristiques du marché

Le marché à intervenir présentera les caractéristiques suivantes :

Forme du marché	Marché ordinaire
Décomposition du marché	Lot unique Sans objet
Délai d'exécution :	Délai d'exécution : 1 Mois non reconductible Point de départ du délai : Ordre de service
Forme juridique de l'attributaire	Aucune forme de groupement n'est imposée. Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article 51-VI-1 du Code des marchés publics.
Autres dispositions	

5- Financement et exécution

Modalités de financement	Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Les crédits émaneront du budget propre du département.
Personne habilitée article 109 du CMP :	Monsieur le Président du Conseil Général de l'Aude
Ordonnateur :	Monsieur le Président du Conseil Général de l'Aude
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Payeur Départemental
Imputation budgétaire	

6- Informations techniques

Maître d'œuvre (interne):	Le Directeur des Routes et des Transports
Visite des lieux / consultation de documents	NON
Variantes autorisées / non autorisées	NON

7- Consultation

Dossier de Consultation des Entreprises	<p>Retrait par voie papier :</p> <p>Conseil Général de l'Aude Allée Raymond Courrière Service des Marchés Publics 11855 CARCASSONNE Cedex 9</p> <p>retrait par voie électronique :</p> <p>Conformément à l'article 56 du Code des marchés publics, la personne publique met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : www.edi-tender.com/cg11.</p> <p>Toutefois, le retrait du dossier par la voie électronique n'oblige pas le soumissionnaire à déposer son offre par la même voie.</p> <p><i>Modification de détail au dossier de consultation</i></p> <p>Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 8 jours calendaires avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.</p>
Renseignements complémentaires	<p>Correspondant pour renseignements administratifs : Andre ARNAUD</p> <p>Conseil Général de l'Aude Allée Raymond Courrière Service des Marchés Publics 11855 CARCASSONNE Cedex 9</p>

	<p>marches@cg11.fr Andre ARNAUD 04-68-11-68-38 04-68-11-68-93 http://www.edi-tender.com/cg11/</p> <p>Correspondant pour renseignements techniques : Jean Claude SEGUY</p> <p>Maison des Sports 8, rue Camille Saint Saëns 11000 CARCASSONNE 04-68-77-42-71 04-68-11-29-61</p>
--	--

8- Date de remise des offres

Date et heures limites de remise des offres	<p>Date limite de réception des offres : 28 octobre 2013 à 16:00. Service des Marchés Publics Lettre recommandée avec AR, remise contre récépissé ou par voie électronique</p>
Durée de validité des offres	90 Jour(s)

9- Modalités de remise des offres

Le dossier à remettre par les candidats devra comprendre les pièces suivantes :

Documents liés à la candidature	<ul style="list-style-type: none"> - Imprimé DC1 (Lettre de candidature). - Imprimé DC2 - Chiffre d'Affaire - Références - Moyens
Documents liés à l'offre	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de Marché - Bordereau des Prix - Détail Estimatif

En outre, pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre, en sus de l'annexe :

- la nature et le montant des prestations sous-traitées ;
- le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant ;
- les conditions de paiement et modalités de règlement du sous-traitant ;
- les références du compte à créditer ;
- les mêmes justificatifs de candidature que ceux exigés des candidats ci-dessus, à l'exception de la lettre de candidature.

Conformément à l'article 46 - III du Code des marchés publics, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestations prévus au I et au II de l'article 46 du même code.

Conditions d'envoi ou de remise des plis	<p>Adresse postale de réception des offres (sous la référence 13S0011) :</p> <p>Service des Marchés Publics Conseil Général de l'Aude Allée Raymond Courrière 11855 CARCASSONNE Cedex 9</p> <p>Remise des offres sur site : Lettre recommandée avec AR, remise contre récépissé ou par voie électronique Correspondant : Camille BARTHES</p>
---	--

10- Négociation

<i>Négociation prévue</i>	Oui / Non
<i>Objet</i>	Le Pouvoir adjudicateur pourra négocier sur tous les éléments de l'offre.
<i>Sélection des candidats admis à négocier</i>	Après une 1ère analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec les candidats dont l'offre aura été classée dans les 3 premières places, sur la base des critères définis à l'article 12 du présent règlement de consultation.
<i>Modalités</i>	<p>La négociation sera menée sous forme de réunion, courrier ou mail. Les candidats seront informés par courrier électronique ou par télécopie des conditions d'organisation, de la date, de l'heure de la tenue de la négociation dans les conditions prévues au code des marchés publics.</p> <p>Chaque négociation fera l'objet d'un rapport d'audition écrit exposant les questions et les réponses exprimées.</p> <p>La négociation sera conduite dans le strict respect de l'égalité de traitement des candidats et du secret industriel et commercial.</p> <p>A l'issue de la négociation, les candidats ayant participé à la négociation seront invités à présenter une offre définitive (nouvel Acte d'engagement, nouvelle offre de prix, mémoire technique ou toute autre pièce utile à l'appréciation de l'offre). Ces nouvelles offres seront jugées en application des mêmes critères ci-dessous définis.</p>

11- Jugement des propositions

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du code des marchés publics au moyen des critères suivants :

Critères de jugement des propositions :

Phase	N°	Critère	Pondération
Candidature	1	Capacités techniques et professionnelles	
Candidature	2	Capacités financières	
Offre	1	Prix des prestations	100

Modalités de sélection : La pondération est exprimée en pourcentages.

12- Voies et délais de recours

Tribunal administratif de Montpellier
6, rue Pitot
34063 Montpellier Cedex
E-mail : greffe.ta-montpellier@juradm.fr
Tél. : 04 67 54 81 00
Fax : 04 67 54 74 10

- Article R421-1 du code de justice administrative (deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée);
- Article L551-1 du code de justice administrative (référé pré-contractuel jusqu'à la date de signature du marché)
- Article L551-13 du code de justice administrative (référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution)
- Article R551-7 du code de justice administrative